



---

**Marché de fournitures : Fourniture et installation à titre expérimental d'un barrage anti-sargasses à Marigot avec évaluations des performances**

---

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

**ANNONCE LEGALE**

**Maître d'ouvrage :**

**COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY  
GUSTAVIA  
97133 SAINT BARTHELEMY**

**Conducteur d'opération :**

**Service Environnement  
Collectivité de Saint-Barthélemy  
Gustavia  
97133 SAINT BARTHELEMY**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy  
BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Téléphone : 05.90.29.80.40

E-Mail : [commande.publique@comstbarth.fr](mailto:commande.publique@comstbarth.fr)

Statut : Collectivité d'Outre-Mer

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

**Objet du marché :**

Fourniture et installation à titre expérimental d'un barrage anti-sargasses à Marigot avec évaluations des performances.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

Collectivité de Saint-Barthélemy

Code NUTS : FRY1

**CPV global à la consultation****CPV principal :** 34515000-0

Codes CPV complémentaires :

03313310-2 Algues

45248500-2 Travaux de construction de barrages mobiles

50246300-4 Services de réparation et d'entretien de structures flottantes

90733000-4 Services liés à la pollution de l'eau

90733100-5 Services de surveillance et de lutte contre la pollution des eaux de surface

90733200-6 Services de réhabilitation de la pollution des eaux de surface

90733300-7 Services de protection de la pollution des eaux de surface

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée du marché se confond avec le délai de livraison, de pose et d'expérimentation des fournitures.

Les délais de livraison et de pose des fournitures sont fixés par le titulaire à l'acte d'engagement.

Le délai de la période d'expérimentation est de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. A minima, son montant est égal à 30 % du montant du marché. Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

### **Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché public.

### **Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

#### **Aptitude :**

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

#### ▪ **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

#### ▪ **Capacité technique et professionnelle :**

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

**Procédure** : Appel d'offres ouvert

### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère de délai de fourniture et pose** pondéré à 30 sur 100 points.
- 2. Critère valeur technique** pondéré à 40 sur 100 points.
- 3. Critère Prix** pondéré à 30 sur 100 points.

### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 26MF08

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 31/03/2026

*Date limite de réception des offres* : 30/04/2026 à 12:00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

### **Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

34 Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

### **Conditions de remise des candidatures**

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte. Les candidatures ou offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- **Par transmission électronique** : <https://www.marches-securises.fr>
- La présentation sur un support physique électronique se fait soit par :
- L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé de réception)
- La remise contre récépissé à l'adresse suivante :

Hôtel de la Collectivité de Saint-Barthélemy  
Service de la Commande Publique  
La Pointe - Gustavia - 97133 SAINT-BARTHELEMY

Sous plis cacheté avec la mention "Ne pas ouvrir" - Fourniture et installation à titre expérimental d'un barrage anti-sargasses à Marigot avec évaluations des performances

### **Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Les formats de signature acceptés sont les formats XAdES, PAdES, CAdES. La signature électronique doit être une signature électronique au minimum avancée reposant sur un certificat qualifié conforme au règlement eIDAS. Toutefois, les certificats qualifiés de signature électronique délivrés en application du RGS restent valables jusqu'à leur expiration.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique. La signature numérisée n'est admissible que pour les documents qui ne sont pas produits et signés par les candidats eux-mêmes.

Les documents de la copie de sauvegarde sont soumis aux mêmes obligations de signature que ceux transmis par voie électronique. Si la copie de sauvegarde est présentée au moyen d'un support papier, la signature est manuscrite. Si le support est de nature électronique, la signature est électronique.

### **Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

### **Adresse de retrait des dossiers :**

Service de la Commande Publique  
Adresse : Collectivité de Saint-Barthélemy  
La Pointe - Gustavia - BP 113  
97098 SAINT-BARTHELEMY Cedex  
Courriel : [commande.publique@comstbarth.fr](mailto:commande.publique@comstbarth.fr)